

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 12 juillet 2004
(convocation du 28 juin 2004)

Aujourd'hui Lundi Douze Juillet Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise,
M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette,
M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max,
M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,
M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre,
M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques,
Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel,
Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée,
M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel,
Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique,
Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude,
M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel,
M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain,
M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel,
M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier,
M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain
M. BANNEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
Mme CASTANET Anne à Mme CAZALET Anne-Marie
M. CASTEL à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CAZENAVE Charles à Mme DARCHE Michelle
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU (jusqu'à 10 h 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge

Mme ISTE Michèle à M. CORDOBA Aimé
M. JUNCA Bernard à M. DAVID J. Louis (à partir de 11 h 45)
Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvère
M. LABARDIN Michel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à M. NEUVILLE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. MILLET Thierry
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. PONS Henri à Mme PUJO Colette (à partir de 11 h 45)
M. QUANCARD Joël à Mme FAYET Véronique
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET à M. GUILLEMOTEAU (à compter de 10 h 30)
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Equipements de service - Fournitures de matériels informatiques - Droits d'usage des logiciels - Prestations d'installation - Extension de garantie - Appel d'offres ouvert - Autorisation

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux gère à ce jour, un parc informatique de 1225 micro-ordinateurs, 440 imprimantes locales et réseau, auxquels s'ajoutent 29 traceurs AO+, ainsi qu'un ensemble de petits périphériques (scanners, lecteur ZIP).

Il convient maintenant, d'une part, de renouveler les matériels informatiques les plus anciens tout en préservant l'homogénéité et la cohérence du parc micro-informatique et d'autre part, de compléter les équipements informatiques des services.

A cet effet, un marché doit être conclu en application de la procédure d'appel d'offres ouvert prévue au Code des Marchés Publics (articles 33, alinéa 3, 57 à 59).

Celui-ci est décomposé en 4 lots distincts :

- **Lot 1** : partie « bureautique »
- **Lot 2** : partie « serveurs »
- **Lot 3** : partie « réseau »
- **Lot 4** : partie « arts graphiques »

Ces quatre lots font l'objet d'un CCAP et d'un acte d'engagement distincts.

La CUB ne pouvant pas déterminer a priori le moment où les services exprimeront leurs besoins, tant en matériels qu'en logiciels, il s'agit, dans ces conditions, d'un marché à bons de commande avec minimum et maximum, conformément à l'article 71 – I du Code des Marchés Publics.

Le montant de l'opération pour la durée totale du marché est estimé à 1 080 000 € H.T minimum et 4 320 000 € H.T maximum décomposé comme suit :

	Minimum	Maximum
Lot 1: « Bureautique »	1 000 000	4 000 000
Lot 2 : « Serveurs »	50 000	200 000
Lot 3 : « Réseaux »	15 000	60 000
lot 4 : « Arts graphiques »	15 000	60 000

Ce marché est conclu pour une durée de 18 mois à compter de la notification du marché.
Les fournitures font l'objet d'une garantie 3 ans à compter de leur admission.

Conformément aux articles L21 21 – 12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier de consultation des entreprises est tenu à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter au service des Marchés Publics à l'hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux, 13^{ème} étage.

Ce marché est à prix unitaires.

L'opération sera imputée au budget principal de l'exercice en cours :

- chapitre 21 – compte 2183 – fonction 0200 – CRB R310
- chapitre 20 – compte 205 – fonction 0200 – CRB R 310
- chapitre 011– compte 6156 – fonction 0201 – CRB R 310
- chapitre 011 – compte 60632 – fonction 0201 – CRB R 310
- chapitre 011 – compte 6288 – fonction 0201 – CRB R 310
- chapitre 65 – compte 651 – fonction 0201 – CRB R310

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir décider le renouvellement des équipements informatiques, d'entériner le dossier de consultation des entreprises et autoriser M. le Président :

- à lancer la mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert et à bons de commande en application notamment des articles 33 alinéa3, 57 à 59, 71 1 du Code des Marchés Publics
- à signer les marchés à intervenir avec les entreprises qui auront émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres,
- à procéder en cas d'insuccès d'un ou plusieurs lots, à la recherche de prestataires soit, par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un nouveau dossier adapté à la conjoncture économique ou modifié en application de l'article 59, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-I -1 dudit Code,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
6 SEPTEMBRE 2004

M. MICHEL MERCIER

